



NOUVEAU

Registre de la Mémoire du monde du Canada Appel de candidatures 2017-2018

1. APPEL DE CANDIDATURES

Le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde, un comité créé par la Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO), est heureux de lancer le premier Appel de candidatures pour le Registre de la Mémoire du monde du Canada. Ce nouveau registre s'inspire du Registre international de la Mémoire du monde de l'UNESCO. On peut lire les Principes directeurs du programme [ici](#).

Toutes les institutions privées et publiques, les organisations et les groupes sont invités à soumettre un document ou un ensemble documentaire patrimonial (documents, collections, fonds d'archives) **d'intérêt canadien** aux fins d'inscription au Registre de la Mémoire du monde du Canada. Les soumissions conjointes sont aussi acceptées.

2. QUE PEUT-ON PRÉSENTER

2.1 Un document constituant un objet composé de signes ou de codes (comme une graphie) ou de sons ou d'images (comme un enregistrement, une photographie ou un film) qui peut généralement être migré, conservé, reproduit ou copié;

2.2 Plusieurs documents qui constituent un groupe de documents logique et cohérent, comme une collection, un fonds ou un fonds d'archives.

Un document est doté de deux composantes ou aspects : le contenu de l'information et le support sur lequel celle-ci repose. Les deux aspects peuvent être d'une grande variété et d'importance différente. En règle générale, dans le cas des documents écrits traditionnels, le contenu et le support forment un tout qui est considéré comme étant l'original. Cependant, pour certains documents, c'est le contenu qui est le facteur déterminant pour une inscription au Registre; pour d'autres, leur valeur sera déterminée par la nature précise du support.

3. COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE

L'inscription au Registre de la Mémoire du monde du Canada se fait en deux étapes.

3.1 Première étape

Tous les candidats doivent faire parvenir une lettre d'intention à la CCUNESCO. Cette lettre doit présenter brièvement le document ou l'ensemble documentaire patrimonial proposé, son propriétaire, la

localisation du patrimoine et préciser les raisons qui expliquent que ce patrimoine est d'intérêt canadien. Cette lettre doit contenir **un minimum de 500 mots et un maximum de 1 500 mots.**

La lettre d'intention doit parvenir à la CCUNESCO au plus tard **le 30 septembre 2017**, à l'attention de Pauline Dugré, Chargée de programme, Communication et Information, à l'adresse courriel pauline.dugre@unesco.ca ou par courrier à C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8.

3.2 Deuxième étape

Si le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde accepte la lettre d'intention, les candidats seront invités, au cours du mois de novembre 2017, à remplir le *Formulaire de proposition d'inscription* (joint au présent appel) et à y joindre des lettres d'appui ainsi que tout autre document pertinent pour la demande. Le formulaire et les documents devront parvenir à la CCUNESCO, au plus tard le **28 février 2018**, à l'attention de Pauline Dugré à l'adresse courriel pauline.dugre@unesco.ca ou par courrier à C.P. 1047, Ottawa (Ontario) K1P 5V8.

3.3 Critères

Les documents ou ensembles documentaires patrimoniaux inclus au Registre doivent être authentiques, uniques et irremplaçables. Pour être inscrits au Registre de la Mémoire du monde du Canada, ils doivent répondre à au moins un des critères qui déterminent l'intérêt canadien. Les **critères** sont joints au présent appel.

4. DÉCISION

Les inscriptions au Registre de la Mémoire du monde du Canada seront annoncées au **printemps 2018** par le Comité consultatif canadien de la Mémoire du monde, en collaboration avec la CCUNESCO.

Pour toute question ou demande d'information, prière de communiquer avec Pauline Dugré par courriel ou par téléphone au 613 566-4414 poste 4558 (Région d'Ottawa) ou 1 800 263-5588 poste 4558.

5. À PROPOS DU PROGRAMME MÉMOIRE DU MONDE DE L'UNESCO

Le Programme Mémoire du monde a été mis en place en 1992 dans le but de préserver le patrimoine documentaire et d'en permettre l'accès par l'entremise de bibliothèques, d'archives et de musées, lesquels incarnent la « mémoire » de l'humanité. Le Programme a pour mission de faciliter la conservation du patrimoine documentaire mondial avec les techniques les mieux appropriées, d'aider à assurer un accès universel au patrimoine documentaire, et de mieux faire prendre conscience, partout dans le monde, de l'existence et de l'intérêt du patrimoine documentaire. Les principaux vecteurs de cette sensibilisation englobent les Registres de la Mémoire du monde de l'UNESCO, qui fonctionnent sur les plans internationaux, régionaux et nationaux.

Le Registre de la Mémoire du monde du Canada vise à favoriser la connaissance du patrimoine documentaire du Canada en reconnaissant ses documents les plus importants et en les rendant accessibles à des fins pédagogiques et aux fins de recherche, et ce, par leur numérisation entière ou partielle.

Une fois établi, le Registre de la Mémoire du monde du Canada sera accessible en ligne et mis à jour régulièrement. Le public y aura accès par l'entremise d'un site web.

Prière de noter que bien que les inscriptions au Registre de la Mémoire du monde du Canada soient prestigieuses, elles ne s'accompagnent pas d'un prix en argent ou de toute autre compensation.